



Puis-je demander le remboursement intégrale de mes lunettes

Par **DEFLERS Christophe**, le **08/11/2016** à **09:39**

Bonjour,

Mon opticien ayant rendu inutilisable mes anciennes lunettes en voulant les réparer.
Au bout de trois mois j'ai dû racheter une autre paire de lunette.
la sécurité sociale et ma mutuelle ont remboursés une partie de mes nouvelles lunettes.
Puis-je en demander le remboursement intégral ?
Ou dois-je juste demander la partie que j'ai payé ?

En vous remerciant pour votre réponse.

Par **Chaber**, le **08/11/2016** à **10:28**

bonjour

[citation]Puis-je en demander le remboursement intégral ?[/citation]ce serait un enrichissement sans cause

De plus les organismes sociaux sont subrogés dans vos droits pour les prestations versées

Par **DEFLERS Christophe**, le **08/11/2016** à **15:40**

D'accord, merci pour votre réponse.